

	S	Prévention des risques professionnels
Nom : _____	1 / 1	La maîtrise des risques en maintenance

©BE

Dans le cadre de la maîtrise du risque, les situations relatives aux opérations de maintenance présentent un caractère tout particulier.

a) Perte de sécurité :

Les situations de maintenance entraînent une perte de sécurité par une mauvaise conception (pas prise en compte, production normale seule, pas le choix).

b) Disponibilité :

Les impératifs de disponibilité de l'outil de production provoquent lors des interventions de maintenance corrective, une situation de stress chez les opérateurs (il faut remettre le système en état de bon fonctionnement le plus rapidement possible), qui a pour conséquence une augmentation de la probabilité d'occurrence du risque.

c) Différentes maintenances :

- Les opérations de maintenance correctives et préventives.
- Les opérations sur installations requérant une disponibilité importante.
- Les opérations de maintenance sur installations à haut risque.
- Les opérations en situation nouvelle sans référence.
- Les opérations qui nécessitent le maintien en énergie.

Ces différents cas de figure peuvent se cumuler, ils ont des répercussions directes sur le risque et entraînent, en fonction du type de situation, des modes de raisonnement distincts :

- ↪ L'un de type « déductif », lorsque la souplesse de pratiquer les investigations sur le mode déductif et itératif, proche du monde d'apprentissage scolaire.
- ↪ L'autre de type « expert », lorsque l'importance des contraintes implique une démarche d'analyse faisant appel à un niveau d'expérience et de compétence très élevé.

Quel que soit la situation et le mode de raisonnement

LE RISQUE ZERO N'EXISTE PAS

d) Sûreté de fonctionnement :

Assurer la SÛRETE DE FONCTIONNEMENT des installations de l'entreprise doit être l'une des priorités de tout responsable. Elle implique des objectifs de DISPONIBILITE des équipements et de SECURITE des personnes mais également des biens et de l'environnement. Dans le cadre des opérations de maintenance, on pourra parler de sûreté d'intervention.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire que tous les moyens soient mis en œuvre et ceci principalement dans quatre directions :

- ↪ Connaissance du système sur lequel porte l'intervention.
- ↪ Connaissance des textes, normes, réglementation, ... en vigueur.
- ↪ Acquisition de connaissances scientifiques et techniques sur les risques professionnels et leur prévention.
- ↪ Acquisition de démarches permettant d'appréhender, analyser, gérer les risques liés à une situation de travail donnée.